



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU GERS
Ville de Fleurance

FLEURANCE

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 28 septembre 2017 à 20 h 30

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit du mois de septembre à 20h30, le conseil municipal de la commune de Fleurance s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, première adjointe, suite à sa convocation du 22 septembre 2017.

PRESENTS : 27

Monsieur Raymond VALL, C.M. – Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG, 1^{er} adjoint – Monsieur Bruno MATTEL, 2^{ème} adjoint – Madame Charlette BOUÉ, 3^{ème} adjoint – Madame Simone VIRELAUDE, 4^{ème} adjoint – Monsieur Pierre LASCOMBES, 5^{ème} adjoint – Monsieur Michel ARMENGOL, 6^{ème} adjoint – Monsieur Gérard AURET, 7^{ème} adjoint – Madame Annette SOLETO, C.M. – Madame Brigitte LAURENTIE-ROUX, C.M. délégué – Madame Jeannette DUDIT, C.M. – Madame Régine LLOAN-RAYNARD, C.M. – Monsieur Christian MOTTA, C.M. – Monsieur Patrick SARRAMIAC, C.M. délégué – Monsieur Gérard SALON, C.M. délégué – Monsieur Gilbert PEDRA, C.M. – Madame Isabelle DUBORD, C.M. délégué – Monsieur Jean-Louis CASTELL, C.M. délégué – Monsieur Auguste SOUSA, C.M. – Madame Monique DE BRITO – Madame Marie-Agnès RAYNAUD-PORTET, C.M. – Madame Flora CASTEL, C.M. – Madame Caroline ACHÉ – Monsieur Grégory BOBBATO, C.M. – Madame Elisabeth MOREAU, C.M. – Madame Coralie THORE-EYMARD, C.M. – Monsieur Robert LODA, C.M.

ABSENTS EXCUSES : 2

Monsieur Bernard BASSO, C.M. délégué – Procuration à monsieur Pierre LASCOMBES
Madame Inès PINOS, C.M. – Procuration à monsieur Grégory BOBBATO

* *
*

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire madame Caroline ACHÉ.

* *
*

En application de la loi organique n° 2014-125 du 14 février 2014 sur le non cumul des mandats, monsieur Raymond VALL a présenté à Monsieur le préfet sa démission en sa qualité de maire de la commune de Fleurance, pour se consacrer uniquement à son mandat national de sénateur.

Par courrier en date du 15 septembre 2017, Monsieur le préfet a accepté cette démission.

Aussi, et en application de l'article L2122-14 du code général des collectivités locales (CGCT), le conseil municipal doit alors être convoqué pour procéder à son remplacement sous quinze jours à compter de cette acceptation.

Le conseil municipal est ainsi convoqué à cette séance, dans le respect des délais réglementaires.

Election du maire

Candidats :

- Pour la liste « Avec vous pour Fleurance » :
 - o Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG
- Pour la liste « Construire avec vous l'avenir de Fleurance » :
 - o Monsieur Grégory BOBBATO

Ont obtenu :

- Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG : 24 voix
- Monsieur Grégory BOBBATO : 5 voix

Madame Emilie MUÑOZ-DENNIG a été proclamée maire et a été immédiatement installée.

Election des adjoints

Le conseil municipal a fixé à sept le nombre des adjoints au maire de la commune

Candidats :

- Pour la liste « Avec vous pour Fleurance » :
 - o Liste présentée par monsieur Bruno MATTEL
- Pour la liste « Construire avec vous l'avenir de Fleurance » :
 - o Liste présentée par monsieur Grégory BOBBATO

Ont obtenu :

- Liste de monsieur Bruno MATTEL : 24 voix
- Liste de monsieur Grégory BOBBATO : 5 voix

Sont élus adjoints au maire :

- **Monsieur Bruno MATTEL**
- **Madame Charlette BOUÉ**
- **Madame Simone VIRELAUDE**
- **Monsieur Pierre LASCOMBES**
- **Monsieur Michel ARMENGOL**
- **Monsieur Gérard AURET**
- **Madame Isabelle DUBORD**

Délégation du conseil municipal au maire

Les conseillers municipaux ont donné à l'unanimité les délégations au maire nouvellement élu, en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités locales.

Création des commissions municipales

Les conseillers municipaux ont validé à l'unanimité la création de 10 commissions municipales :

- Finances – Personnel
- Affaires générales – Service public
- Economie – Emploi – commerce et artisanat
- Travaux – Urbanisme – Patrimoine – Assainissement
- Social – Logement – Personnes âgées – Enfance – Jeunesse
- Sécurité – Prévention – Police du maire
- Culture
- Tourisme – Festivités – Loisirs
- Développement durable – Cadre de vie – Environnement et biodiversité
- Sport

Elections à des commissions spécifiques

Les conseillers municipaux ont validé à l'unanimité l'élection des membres :

- de la commission d'appel d'offres des marchés publics,
- de la commission de délégation de service public.

Désignation des délégués auprès des établissements publics de coopération intercommunale et divers organismes

Les conseillers municipaux ont validé à la majorité la désignation des délégués du conseil municipal auprès des 24 EPCI ou organismes publics.

Fait à Fleurance, le 2 octobre 2017

Le maire,



Emilie MUÑOZ-DENNIG